Contrôle, éthique et déontologie

ECB3003-NCOX_NA

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Namur**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
5	**60 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique de Namur	Sylvie Delwiche	Alexandre PIRET	Christine COLLET Jean-François HUSSON Olivier MARTENS Alexandre PIRET

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IEN-Comptabilité	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B3.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Comptabilité en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

● Collaborer à la résolution de problème complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité

● Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques

● Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

● Négocier, argumenter et défendre les dossiers

● Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission

● Développer et assurer le suivi des procédures de controle interne

● Travailler en équipe voire la piloter.

Compétences génériques liées aux enjeux des transitions

● Analyser les méthodes, les pratiques et les initiatives existantes visant des solutions à ces enjeux (pensée critique)

● Concevoir des dispositifs qui contribuent à l'émergence de solutions novatrices (pensée exploratoire pour des avenirs durables)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

● Faire la distinction entre éthique et déontologie

● Comprendre la spécificité des différentes méthodes et des différents champs éthiques

● Comprendre les dimensions éthiques spécifiques aux métiers du chiffre

● Maîtriser le Code de Déontologie des comptables et pouvoir l'appliquer à des situations concrètes

● Comprendre et appliquer les dispositions légales et autres en matière de blanchiment d'argent, financement du terrorisme et de responsabilité du banquier

● Pouvoir discuter le caractère "éthique" de certaines activités économiques et managériales

CONTROLE

● Maitriser les notions de contrôle et son rôle dans l'entreprise

● Comprendre l'enjeu et le rôle du contrôle interne

● Pouvoir effectuer une analyse du contrôle interne

● Comprendre l'environnement de l'audit interne et externe

● Comprendre le rôle de l'auditeur

● Identifier les risques de contrôle externe

● Résoudre des cas pratiques simples de contrôle externe

● Comprendre les différentes formes d'opinion

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette unité d'enseignement, articulée autour de deux axes complémentaires, vise à former des professionnels du chiffre responsables et vigilants. Le volet éthique et déontologie amène l'étudiant à distinguer les repères moraux qui guident sa pratique des règles formelles qui l'encadrent, et à savoir mobiliser le Code de déontologie ainsi que la réglementation anti-blanchiment face à des situations professionnelles concrètes. Le volet contrôle lui donne les clés pour comprendre et évaluer les dispositifs de maîtrise des risques d'une organisation,du contrôle interne à l'audit externe et pour interpréter le sens des différentes opinions qu'un auditeur peut émettre. Au fil de l'UE, l'étudiant développe ainsi un jugement professionnel autonome, capable d'articuler exigences réglementaires et posture éthique dans l'exercice de son futur métier.

CONTENU

ETHIQUE ET DEONTOLOGIE

• L'organisation de la profession

• Déontologie de la profession

• Législation anti-blanchiment

• Responsabilité dans l'exercice de la profession

CONTROLE

• Notions de contrôle interne, rappels et définitions

• Les caractéristiques du contrôle interne

• Les référentiels et réglementations

• Audit

• Mise en œuvre du contrôle interne

• Analyse des cycles

• Contrôle interne et systèmes informatiques

• Caractères généraux de la mission de l'expert-comptable ou du réviseur d'entreprises

• Techniques de la révision comptable

• Stratégie d'audit

• Opinion de l'expert-comptable certifié ou du réviseur d'entreprises

SOURCES ET RÉFÉRENCES

● Des sources et références complémentaires sont signalées sur la page Moodle du cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACON3003 — Contrôle, éthique et déontologie	Supports de cours (syllabus, dias powerpoint) et portefeuille de lecture / vidéos obligatoires mis en ligne sur la page Moodle du cours.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACON3003 — Contrôle, éthique et déontologie	60 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACON3003 — Contrôle, éthique et déontologie	Cours, exercices, avec séances en synchrone / asynchrone / autonomie Combinaison de méthode affirmative, interrogative et applicative

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE alimente le profil de compétences du bachelier en développant des compétences transversales (esprit critique, communication professionnelle, compréhension du contexte économique et juridique) qui sous-tendent l'exercice autonome et responsable de la profession comptable

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

L'UE ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage (Contrôle, éthique et déontologie), qui représente 100% de la note de l'UE (5 crédits, pondération-jury de 100 points). L'évaluation, tant en première session (session janvier) qu'en deuxième session, se présente sous forme d'examen écrit (pondération 100%).

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ACON3003 — Contrôle, éthique et déontologie	Session janvier : Examens, pondération : 100% Deuxième session : Examens, pondération : 100% Langue d'évaluation : français ** Pondération en % par rapport au total*

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.